Cérémonie des vœux
Préfailles – Dimanche 7 janvier 2024

Intervention de Madame Edith MARTINE
Adjointe au Maire de Préfailles

Bonjour à toutes et à tous,

Avant toute chose, permettez-moi, conformément à la tradition, de présenter mes meilleurs vœux à notre maire Claude Caudal, au nom de tous les élus du Conseil municipal.

Je n'ai pas comptabilisé l'ensemble des diverses réunions que Claude a présidées, mais au-delà du bureau qui se tient tous les lundis après-midi, de très nombreuses commissions nous ont réunis tout au long de l'année.

Ces réunions sont loin d'être de simples chambres d'enregistrement car les échanges des différents points de vue y sont bien souvent très « dynamiques ».

La démocratie est un exercice difficile mais malgré les nombreuses critiques à son égard, elle reste cependant le meilleur rempart pour défendre l'intérêt général.

Merci de votre présence qui marque votre intérêt pour les affaires communales.

Recevez les vœux de toute notre équipe pour une belle année 2024 à Préfailles qui doit rester un havre de paix, malgré les nuages noirs qui s'amoncellent, en particulier au niveau international.

BILAN de L'ANNÉE 2023

Le bilan ci-après a été établi par chaque élu selon son secteur d'intervention.

Il est le résultat, au-delà des urgences quotidiennes, d'un intense engagement des élus dans la réflexion et l'action.

Mais ce résultat n'est possible que grâce au travail quotidien de l'ensemble du personnel communal des différents services : accueil, état civil, école, cimetière, sécurité, urbanisme,

environnement, finances, aide sociale, MARPA, animation-communication, école de voile, sans oublier les services techniques très sollicités sur le terrain en toute saison.

Nous tenons à remercier aujourd'hui, très sincèrement, l'ensemble des agents pour leur investissement et leur soutien dans les nombreuses activités développées toute l'année, activités encore plus intenses lors de la période estivale.

Pour certaines actions, nous avons pu bénéficier de l'appui de la Communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz » et de la participation de Préfaillais.

Les activités communales relèvent bien souvent de plusieurs services et le lien entre environnement, urbanisme, mobilité et travaux s'est particulièrement renforcé en cette année 2023.

Les élus en charge de ces secteurs ont participé à de nombreuses commissions communes afin de coordonner leurs réflexions et de planifier certaines interventions suite aux décisions prises en bureau et validées par les délibérations du conseil municipal.

Par exemple, les Services de la commune travaillent à la refonte des adressages (noms de voirie et numérotation des bâtiments) afin de faciliter l'intervention des Services de secours, la gestion des livraisons, la localisation des GPS mais aussi le déploiement de la fibre optique. Les personnes dont les habitations sont concernées seront destinataires d'un courrier d'explication et d'un nouveau certificat de numérotage, accompagnés d'une nouvelle plaque à apposer sur leur propriété.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT (Edith MARTINE)

URBANISME :

La commission environnement/urbanisme composée de 7 élus s'est réunie 32 fois afin d'examiner toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (443 en 2023) qui sont ensuite instruites par le service dédié à l'Agglo.

On constate une légère baisse du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme : moins 4% par rapport à 2022 voire moins 10% pour les permis de construire dont seulement 20% sont des constructions nouvelles, les autres PC correspondant souvent à des extensions d'habitations existantes.

Les déclarations préalables concernent des réhabilitations de constructions existantes, l'installation d'abris de jardin ou de clôtures ou des divisions de terrain.

Les constructions pour le lotissement de La Cla sont en cours d'achèvement et la moitié des permis de construire pour le lotissement "Rivage" rue de la Pointe Saint-Gildas a été délivrée.

Pour ces 2 lotissements, nous espérons un dépôt de permis de construire, très prochainement par les bailleurs sociaux pour respectivement 4 et 3 logements aidés.

Au cours de l'année, 2 aménageurs ont déposé des permis de construire pour des projets collectifs rue de la Prée et rue de Quirouard que nous avons refusés car la densité dépassant 65 logements/ha nous est apparue trop importante.

Cependant, compte tenu de l'obligation de ne plus grignoter d'espaces naturels et du fait du renchérissement du prix des terrains et des coûts de la construction, il nous faut réfléchir à une densification mesurée en zone urbanisée si l'on veut pourvoir accueillir une nouvelle population, en particulier de jeunes actifs alors que Préfailles compte aujourd'hui 68% de résidences secondaires et une cinquantaine de meublés de tourisme.

Nous avons entamé des négociations avec un bailleur social pour la réalisation d'une vingtaine de logements en locatif social et en Bail Réel Solidaire (BRS) sur 2 parcelles appartenant à la commune.

Par l’intermédiaire de l’agence foncière, nous préemptons une partie des terrains situés sur l’OAP centre bourg et espérons pouvoir développer à terme un programme mixte pour accueillir des séniors et des actifs.

Notre PLU date de 2015 et a fait l’objet de plusieurs modifications. Outre quelques erreurs matérielles, il est indispensable de le réviser afin d’en faire un outil pertinent, adapté aux changements législatifs et réglementaires, aux conséquences du changement climatique, à la nécessaire densification mesurée et aux nouveaux usages.

La commune, par l’intermédiaire du droit de préemption de la SAFER est devenue en 2023 propriétaire de 7 ha dans la zone naturelle de la Prée.

Nous poursuivons ainsi une politique de maîtrise du foncier, indispensable pour pouvoir développer des projets à moyens et longs termes.

ENVIRONNEMENT

Pavillon bleu

Cette année encore nos 3 plages où la baignade est surveillée (Anse du sud, Grand plage, Port-Meleu) ont obtenu le label pavillon bleu.

Souris vertes

Les deux opérations des « Souris vertes » ont réuni 40 personnes à la Pointe Saint-Gildas et 60 personnes à Port-Meleu avec les Amis de la Nature et ont permis de ramasser près d’une cinquantaine de kilos de déchets divers dont des centaines de mégots.

Réserve Naturelle Régionale

Le bilan à mi-parcours du Plan de Gestion de la RNR qui a été présenté au Comité de gestion au mois de juin est conforme aux objectifs. Au-delà des actions récurrentes, en 2023, des actions spécifiques ont été menées :

- restauration d’un muret de pierres sèches et nettoyage du site pollué par des centaines de bouteilles en verre datant de la seconde guerre mondiale,

- ouverture d’une zone de friches au profit d’une prairie pâturée afin de favoriser le développement de plantes patrimoniales mais aussi de faire évoluer nos moutons sur une plus grande surface,

- mise en œuvre du suivi des Chiroptères (chauves souris) qui fréquentent le site.

Espace Naturel Sensible (ENS) Port-aux-Goths/Portmain

Nous avons participé, ainsi que des associations de Préfailles, aux nombreux ateliers organisés par le Conservatoire du littoral et le Département pour établir le plan de gestion des prochaines années de l’ENS Port-aux-Goths/Portmain. Les négociations sont toujours en cours et nous espérons aboutir à un consensus au premier semestre 2024.

Surveillance du trait de côte

Suite au recensement des points de fragilité de notre côte réalisé par le pôle eau de la communauté d’agglomération, un travail commun est engagé avec nos services afin de surveiller les dangers potentiels et engager les travaux nécessaires (réfection du mur de soutènement à l’Est de la plage de Margareth, déviation du chemin piéton côtier vers la Raize…).

Protection des arbres

Nous avons reçu 32 demandes d’abattage d’arbres et les tempêtes du mois de novembre ont mis à mal une cinquantaine d’arbres.

Nous examinons toutes les demandes par une visite sur place et nous délivrons des autorisations lorsque l'arbre présente un mauvais état sanitaire ou un risque de sécurité pour les personnes ou les biens.

On déplore cependant encore quelques abattages sauvages qui n’ont fait l’objet d’aucune demande d’autorisation et nous nous efforçons de contacter les propriétaires pour régulariser la situation.

Petite forêt du futur

Enfin, nous tenons à féliciter l'APP et l'ASEP dont le projet « Petite forêt du futur » a été retenu dans le cadre du budget participatif du Département. Ce projet sera réalisé sur des parcelles mises à disposition par la commune et nous ne doutons pas que la coopération entre la commune et l'association nouvellement créée pour porter le projet sera un des atouts pour l'engagement d'un projet de boisement sur notre territoire qui reste à définir.

CONCLUSION

Le contexte réglementaire étant de plus en plus complexe, les décisions des élus sont de plus en plus contraintes. Toutes nos actions, qu'elles relèvent de l'urbanisme ou de l'environnement, ont pour but de préserver la qualité remarquable et appréciée de tous de notre environnement.

Cependant, au vu des conséquences du changement climatique, il nous faut collectivement réfléchir à l'adaptation de nos pratiques (gestion de l'eau, des déchets, préservation de la biodiversité…) et à l'évolution d'une densité urbaine mesurée afin de pouvoir accueillir de jeunes actifs pour que Préfailles, à plus ou moins long terme, ne devienne pas un village à vocation uniquement touristique et réservé à des résidents seniors.

MOBILITÉ (Dominique FERRON)

Pour l'année 2023 plusieurs expérimentations « Sécurité » ont été menées sur la commune :

- Rue des Fossettes - Rue de la Renaudière,

- Réduction de la vitesse à 30 km/h,

- Pose d'écluses provisoires et de la signalétique appropriée pour ralentir les automobilistes.

Ces tests ont permis de révéler les avantages et les inconvénients avant la finalisation qui interviendra sur l'année 2024.

Grande Rue : Expérimentation de juillet à octobre. Suppression de places de stationnement entre le salon de coiffure ID'LOOK et la Mairie, pour diminuer la présence de la voiture et permettre aux piétons, PMR (personnes à mobilité réduite), poussettes, etc. de se déplacer sereinement.

Pour la deuxième année consécutive, la navette estivale gratuite a repris du service durant les mois de juillet et août à la satisfaction des utilisateurs.

Réfection de la piste cyclable entre La Source et Port-Meleu : Initialement prévue fin 2023, elle sera réalisée en début d'année 2024.

L'étude lancée par l'Agglo sur la faisabilité d'une liaison douce entre La Pointe Saint-Gildas et Pornic a été menée début 2023.

La commune a retenu un tracé sur le côté Sud de la RD entre la Pointe Saint-Gildas et la limite de la commune de La Plaine-sur-Mer.

TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (Serge BODY)

L'effectif des services techniques, un responsable et sept compagnons, a été relativement constant au cours de l'exercice avec deux départs compensés par des arrivées. La situation a été un peu plus compliquée durant la période estivale. L'équipe a dû faire face à un manque de renfort de saisonniers. L'équipe a pu répondre présent en multipliant les heures. Cela provoque une légère désorganisation due à la récupération des heures durant le quatrième trimestre.

Les travaux courants d'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments ont été réalisés équitablement sur l'ensemble du territoire de la commune : de Port Meleu à la Pointe Saint-Gildas et de la côte sud à la côte nord.

Des travaux importants ont été confiés aux entreprises. Ceux-ci avec la forte activité dans la région ont été décalés dans le temps et n'ont pas pu être finis en 2023.

Travaux de voiries :

- Rue de la Renaudière, renforcement et réfection de la chaussée, délimitation de pistes cyclables et aménagement sommaire des accotements et trottoirs.

- Piste cyclable de Port-Meleu à la rue de la Source : reprise de la couche de roulement avec un sable stabilisé comme celui du plateau de la Chapelle et dans le petit vallon, un revêtement clair comme la place du marché qui évitera les ravinements.

- Sections hautes des rues de Bagatelle, Joseph Laraison, de Mesnil Riant : nous remplaçons le revêtement bitumineux par le sable stabilisé, les pieds de mur seront laissés en terre pour permettre leur végétalisation et leur entretien par les riverains.

- Le carrefour entre les rues Bagatelle et Joseph Laraison sera en enrobé clair. L'ensemble doit donner une allure plus rustique à cette espace qui doit être protégé.

- La rue du Plateau, dans l'attente de l'enfouissement des réseaux, sera revêtue par un enduit bitumineux.

Ces travaux programmés pour 2023 se termineront en février 2024…

Travaux de Bâtiments :

- Réfection des cabines de plage de Port-Meleu, reprises des fissures et des décollements de béton et étanchéification du perré.

Travaux divers :

- Fin de l'enfouissement des réseaux entre le camping Eléovic et le carrefour de la rue de la Noé-Gast,

- Début de l'enfouissement des réseaux entre le carrefour de la Noé-Gast et la rue de l'Anse du Sud,

- Travaux préparatoires de génie civil pour l'arrivée de la fibre optique.

Et pour préparer l'avenir :

- Préparation du dossier de rénovation thermique de l'Espace Culturel : source de chaleur et isolation. La sélection du maître d'œuvre qui pilotera le chantier a été faite,

- Préparation du dossier de construction de l’îlot Tabarly, Grange, Maison Vaillant, Pôle Médical et jardin. La sélection de l’équipe de maîtrise d’œuvre est faite et les premières réunions tenues,

- Préparation du dossier d’étude de refonte du carrefour de la bibliothèque et sa périphérie pour choisir un maitre d’œuvre. Ce choix est à finaliser.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Discussion avec le SDIS pour aménagement et optimisation du foncier de la zone artisanale permettant soit l’extension de terrain pour accompagner le développement d’artisan, soit d’accueillir de nouvelles activités,

- Installation de deux jeunes artisans d’art en sérigraphie sur tissu dans la Maison Vaillant.

ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS (Isabelle MAGNIER)

LA VOILE :

Formation Start'voile (formation de jeunes et moins jeunes au 1er stade du monitorat voile) :

- 13 personnes ont suivi la formation de fin mars à fin juin à l'Ecole de voile. Elles ont toutes été jusqu'au bout et la moitié a opté pour le BPJEPS, diplôme de monitorat de voile permettant d'encadrer des stages. Ce résultat est des plus encourageants, le nombre de moniteurs étant très inférieur à la demande des clubs. Le site de la Pointe Saint-Gildas a été choisi pour son spot d'apprentissage, reconnu comme le meilleur du Pays de Retz.

Les régates :

- Le SNO (Sport Nautique de l'Ouest basé à Nantes) vient régulièrement entraîner sur la Pointe Saint-Gildas ses meilleurs athlètes dont certains sont reconnus internationalement. Le SNO a organisé 3 belles régates cette saison et recommencera en 2024,

- La coupe régionale, organisée sur les 6 ports du Pays de Retz a connu un beau succès et reviendra également en 2024,

- L'Open Master Cup nous est également toujours fidèle.

Le CVP, nouveau club de voile de Préfailles a signé une convention de partenariat avec l'école de voile. Il a organisé 3 manifestations en 2023 et prévoit de recommencer en 2024.

Cédric Gendron notre champion européen de Laser continue sur sa belle lancée.

L'Ecole de voile a réalisé une bonne année malgré la météo et les problèmes de manque de moniteurs.

En résumé : la voile est très dynamique sur notre commune.

JEUNESSE

De nouveaux jeux vont être installés sur l'aire de jeux à côté de la Grande Plage ainsi que sur le plateau (pour les plus grands).

La société de construction du skate parc est choisie et il sera installé sur l'espace Tabarly au 1er semestre 2024.

ACTION SOCIALE (Pascalle CRUAUD)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Préfailles assure une permanence, ouverte à tous les habitants de la commune, tous les mardis matin, de 9h30 à12h, sur rendez-vous.

Le CCAS se mobilise dans de nombreux domaines :
- Lutte contre l'exclusion : distribution de bons alimentaires,
- Aides administratives : courriers, démarches administratives, déclarations CESU...
- Suivi des demandes de logements sociaux, gestion des demandes de logements d'urgence,
- Constitution des dossiers APA (aide pour autonomie) téléassistance...
- Portage de repas à domicile,
- Cours d'informatique proposés pour les seniors tous les lundis de 10h à 12h à compter du lundi 8 janvier 2024,
- Mise à disposition d'un conseiller numérique le mardi après-midi sur rendez-vous,
- Transports à la demande, déplacements solidaires avec l'association « les Retz'chauffeurs »,
- Domiciliation des personnes en mairie,
- Tenue du Registre des personnes vulnérables,

- Gestion du plan canicule.

Un colis de Noël est offert aux personnes de plus de 80 ans. Les administrés viennent en mairie afin de récupérer leur colis. Pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer, l'élue du CCAS va porter les colis à leur domicile. Cette année, 193 colis ont été distribués.
Organisation de la galette des rois, en janvier prochain, pour les personnes, à partir de 70 ans. Moment de convivialité accompagné d'un après-midi « dansant » pour plus de 500 personnes.

La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) et le CCAS travaillent en étroite collaboration et sont très soucieux du bien-être des résidents (30 personnes actuellement). Plusieurs animations sont proposées : gym douce, ateliers créatifs, ateliers équilibre, gym mémoire, goûters d'anniversaires, chorale, dictées...

Le CCAS vous souhaite une bonne et heureuse année 2024, remplie de joie et de bonheur.

SERVICES A LA POPULATION (Gérard NADEAU)

La sécurité est un des axes forts des actions développées cette année :

- Installation de 16 caméras de vidéo-protection (dont nous rappelons qu'elles concernent exclusivement l'espace public, respectant l'espace privé), en centre Bourg avec une perspective d'extension pour la surveillance de l'école, des sorties de Préfailles et de la zone artisanale, compte tenu de cambriolages survenus chez certains artisans,

- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et prochainement mise à disposition du public du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Ce document renseigne la population sur les risques majeurs que pourrait connaître la Commune,

- Négociations en cours pour installer un système automatisé d'alerte à la population, qu'elle soit en résidence principale ou résidence secondaire et ce par téléphone et par SMS. Ces alertes préviendront individuellement sur les risques : séisme, incendie, submersion marine, tempête,

- Verbalisation des infractions : en 2023, nous avons été particulièrement vigilants sur les infractions de stationnement concernant le code de la route : vitesse excessive, stationnement, et nous avons dû envoyer en fourrière plusieurs véhicules.

Par ailleurs, nous avons réorganisé la surveillance des plages avec la FFSS 44 qui a choisi la Grande Plage pour entraîner les sauveteurs du département et optimiser la sécurité des baigneurs sur nos trois plages classées Pavillon bleu.

CULTURE, ANIMATION ET COMMUNICATION (Henri FULTON)

Si 2022 marquait le retour de la vie culturelle à Préfailles, après les années COVID, 2023 a retrouvé sa pleine dynamique avec de nombreux événements marquants et des anniversaires remarqués aussi bien communal qu'associatif : les 10èmes éditions du Rendez-vous de l'Hêtre et de Jazz à Préf' ! Ces manifestations sont bien sûr au programme de cette année 2024 avec la 3ème édition des « Descentes en caisses à savon ». N'oublions pas les Gaillards d'Avant qui ont fêté leurs 15 ans d'existence.

2023 a aussi été l'année des confirmations et la consécration de l'Atelier « Faire et voir du théâtre » à Préfailles dont les représentations remplissent l'Espace culturel. Prochains rendez-vous les 20 et 21 janvier avec « Epicurisme, cholestérol et gourmandise », toujours mis en scène par William Malatrat.

2023, c'était aussi l'heure des nouveautés :

- Ainsi, deux soirées du Vinyle ont été organisées sur l'avenue de la Plage Eric Tabarly l'été dernier ;

- La création d'ateliers média « Studio Préf » pour les jeunes, animé par les journalistes Véronique AUGER, Gildas CORGNET et Jules de KISS ; ateliers qui ont suscité des vocations de reporters. En 2024, des podcasts sur les Européennes en collaboration avec la radio Jade FM sont sur leurs tablettes…

La Commune tient à saluer le Club de pétanque préfaillaise qui réussit régulièrement à envoyer ses meilleures doublettes aux Championnats de France UFOLEP et qui reviennent souvent titrées.

Elle tient également à faire remarquer le dynamisme grandissant d'associations qui voient leur nombre d'adhérents s'accroître pour certaines, nous en voulons pour preuve l'augmentation des demandes de créneaux horaires dans les salles communales.

Notre service Communication s'intensifie année après année, familiarisée avec les réseaux : site internet, pages Facebook et Instagram, application mobile, panneaux électroniques en extérieur, en plus des supports papiers.

S'il ne fallait retenir qu'un chiffre, sachez que plus de 120 événements sont recensés sur une année parmi lesquelles : Fête du village, Fête du port, Corso fleuri, Festival de théâtre, Fête du vélo, Feu d'artifice, Les Musicales et concerts, etc… **c'est énorme** !

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES (Anthony BRANDEL)

FINANCES

L'objectif de désendettement est atteint : de 11 années pour rembourser la dette communale en 2014, nous sommes passés à 2,35 années à la fin 2023.

Ce résultat a été obtenu grâce :

- à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,

- à l'étalement des dépenses d'investissement dans le temps,

- à l'appel à l'emprunt de façon modérée : deux en 10 ans,

Faits saillants de l'année :

- Encaissement de la première subvention pour le parc éolien de Saint-Nazaire : montant 164.000 € – calcul en fonction de la production annuelle du parc éolien – perception annuelle tant que le parc sera en activité,

- Travaux de voiries : rue de la Renaudière – chemin des vagues – rue du plateau pour un montant de 134.000 €,

- Acquisitions foncières de terrains à la Prée acquis auprès de la Safer pour 130.000 €,

- Quatrième tranche de l'enfouissement des réseaux route de la Pointe Saint-Gildas, environ 100.000 €,

- Etudes sur l'aménagement de l'îlot Tabarly (grange, Maison Vaillant et parc) en cours.

RESSOURCES HUMAINES

Faits saillants de l'année :

Recrutements de :

- Murielle PLASSARD, responsable de l'urbanisme,

- Ludivine PRÉCIGOUT, responsable de l'environnement en remplacement de Sylvain ROUILLÉ,

- Jérémy MONGONDRY (agent polyvalent ST – bâtiment),

- Jérémy CHALMEL (agent polyvalent ST – voirie),

- Deux ASVP au cours des mois de juillet et août en support au policier municipal,

- 8 sauveteurs en juillet et août pour tenir les trois postes de secours de nos plages,

- Mise en place d'un système de télétravail pour les agents qui le souhaitent.

Après la présentation de ce bilan, certainement pas exhaustif mais qui, je l'espère, vous donne un aperçu des nombreux sujets sur lesquels élus et agents sont intervenus, j'ai le plaisir de passer le micro à notre Maire qui, lui, va vous présenter les perspectives pour l'année 2024 et au-delà…

Edith MARTINE
Adjointe au Maire